



Madame, Monsieur le président,

Le centre aquatique "Les vagues" est ouvert !!!

Afin de planifier dès à présent la saison 2009/2010, nous vous invitons à prendre connaissance du planning ci-joint et ainsi faire vos vœux sur les créneaux que vous souhaitez réserver. Aucune priorité ne sera accordée pour des raisons géographiques mais uniquement sur les volumes demandés.

Deux types de créneaux sont à votre disposition:

-Le créneau club: la fosse vous est entièrement réservée, l'accès est de 18 plongeurs maximum et au tarif de 140 Euros. (Code couleur jaune). Vous pouvez bien entendu partager le créneau avec un ou plusieurs clubs qui apparaîtront sur la convention.

-Le créneau partagé: vous partagez la fosse avec d'autres plongeurs (UCPA), 5 maximum, votre accès est donc limité à 13 plongeurs au tarif de 90 Euros. (Code couleur vert)

Le calendrier 2009/2010 commence le lundi 7 septembre 2009 et se termine le dimanche 27 juin inclus, la fosse sera fermée entre Noël et le jour de l'an.

Modalités de réservation:

1°) Renvoyer par courrier le bulletin de réservation avec vos vœux avant le 15/07/09.

2°) Vous recevrez une confirmation par mail avant le 15/08/09.

3°) La confirmation de réservation de ces créneaux passe obligatoirement par la signature d'une convention dont vous trouverez un exemplaire en pièce jointe. Vos créneaux seront bloqués par retour de convention signée.

Cas exceptionnels:

-Un créneau est mis à votre disposition sous la responsabilité d'un directeur de plongée de votre structure (E3 minimum), dans le cas où le directeur de plongée n'est pas présent sur site, le centre aquatique "les vagues" vous propose les services de son responsable de fosse (Brevet d'Etat) pour prendre les fonctions de directeur de plongée, cette option vous sera alors facturée 60 Euros (**sous réserve d'acceptation écrite du président ou directeur technique du club**).

-Dans le cas où vous manquez d'un moniteur pour encadrer vos adhérents, le centre aquatique "les vagues" vous propose les services de son responsable plongée (BEES1) pour prendre les fonctions d'encadrant, cette option vous sera alors facturée 60 Euros. (**sous réserve d'acceptation écrite du président ou directeur technique du club**).

Attention: cette option n'est pas valable pour les créneaux partagés.

Nous vous conseillons de prendre connaissance, dès à présent, du règlement intérieur de la fosse et de la convention.

Le centre aquatique "Les vagues" et toute son équipe restons à votre écoute pour toutes suggestions ou remarques éventuelles. (lesvagues.subaqua@ucpa.asso.fr)

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sincères salutations.

L'équipe du centre aquatique